

# La Suisse, construction improbable d'un État

La Suisse, État fédéral du centre de l'Europe occidentale, ne dispose guère, à l'inverse de la France centralisatrice, de programmes et d'outils pédagogiques nationaux. Chaque canton, chaque lycée même peut choisir ses propres manuels scolaires et l'enseignant individuel décide des points qu'il souhaite approfondir. Le matériel pédagogique est souvent importé, selon les régions linguistiques, de France, d'Allemagne ou d'Italie, impliquant que les savoirs historiques des Suisses sont bien moins fixés sur un horizon national que dans ces autres pays. D'un côté, l'enseignement et les discours publics intègrent largement l'histoire européenne, voire globale ; et de l'autre, les 26 histoires cantonales jouent un grand rôle identitaire. Les dates mémorielles nationales, enfin, sont dominées par l'expérience des Alémaniques. Ces dernières, dont les plus importantes sont présentées dans cette contribution, sont autant centrées sur le Moyen Âge que sur les batailles emblématiques de l'histoire suisse.

## 1291 – un malentendu populaire

La Suisse, carrefour culturel et linguistique de l'Europe occidentale, où cohabitent encore aujourd'hui quatre langues différentes tire ses origines du Saint Empire Romain Germanique. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ses rois et empereurs accordent des privilèges et notamment l'immédiateté impériale à des villes qui dépendent ainsi uniquement et directement de l'empereur. Appelées villes impériales pour cette raison, elles s'unissent au sein d'alliances défensives et territoriales qui ont normalement une durée limitée. La future Confédération n'est alors qu'une entité parmi les nombreux réseaux d'alliances allemands du Moyen Âge tardif, mais qui existe encore aujourd'hui, étant devenu un état moderne. C'était possible uniquement parce que les villes avec un territoire considérable, notamment Zurich, Berne et Lucerne, se sont alliées dans des alliances de plus en plus stables depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, encore aujourd'hui, les Suisses préfèrent dater leurs origines d'un document anodin de 1291, à savoir le plus ancien traité d'alliance physiquement existant. Il renouvelle une alliance précédente entre les cantons d'Uri, de Schwyz et de Nidwald. Prétendre que la Suisse est née en 1291 équivaldrait à extrapoler une simple alliance défensive et à simplifier grandement les rouages historiques de la composition de la Confédération Helvétique.

Il reste caractéristique pour le cas suisse que les villes impériales intègrent ces cantons ruraux dans leurs réseaux d'alliance. Au XIV<sup>e</sup> siècle, c'est le cas de Lucerne (1332), Zurich (1351) et Berne (1353) ainsi que deux autres cantons ruraux, Zug (1351) et Glaris (1453). Dans les décennies autour de 1500, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse et enfin Appenzell rejoindront successivement l'alliance par un ensemble d'accords et de traités pour compter treize membres en 1513. Son élargissement et sa stabilisation

sont d'abord le fait des villes libres de Lucerne, de Zurich et de Berne qui vont peu à peu former un territoire cantonal par des achats, des gages ou encore l'octroi du droit de cité à des aristocrates habitant la campagne ou encore des communes entières. Ces cantons vont peu à peu devenir pacifiquement de grandes puissances régionales. L'originalité de leurs alliances sur le plan historique, est que la Confédération va progressivement se consolider et se pérenniser, sans que, jusqu'en 1798, il existe de traité de fédération regroupant la totalité des cantons.

Encore aujourd'hui, les Suisses ne pensent pourtant pas l'émergence de leur État comme le fruit d'une constitution lente et sans grands éclats de pouvoirs, mais comme le résultat d'une défense armée de la liberté contre les Habsbourg. Au XIV<sup>e</sup> siècle, pourtant, les ducs habsbourgeois sont parfois partenaires des cantons, y compris au sein d'alliance formelles, et seulement rarement leurs adversaires. On ne relève que deux conflits notables : premièrement, celui de 1315 avec la bataille de Morgarten. Le deuxième est celui de 1386 à Sempach. Cependant, on ne saurait parler de conflit structurel avec les Habsbourg avant la guerre de 1415. Son origine réside dans un litige entre les habsbourgeois et le roi allemand issu de la dynastie des Luxembourgeois. Ce dernier appelle les Confédérées à attaquer le berceau des Habsbourg, à savoir l'Argovie, et à le conquérir. Cette conquête comble alors la brèche entre Berne, Zurich et Lucerne. Les pays confédérés sont pour la première fois engagés dans une mission commune de coopération pérenne et institutionnalisée. Car les cantons désignent désormais à tour de rôle des baillis pour gérer les « bailliages communs » d'Argovie d'abord, puis d'autres conquêtes, notamment la Thurgovie et l'actuel Tessin. Les baillis rendent compte de leur action devant la diète fédérale, qui se mue en un congrès des députés se réunissant plusieurs fois par an, à l'instar de la diète d'Empire allemande. La diète reste la seule

par  
THOMAS MAISSEN,  
historien,  
université de Heidelberg,  
ancien directeur de l'Institut  
historique allemand  
à Paris

institution commune de la Confédération jusqu'à la fin de l'Ancien Régime en 1798. Cette diète accueille également les Zugewandten, les alliés fixes des confédérés, parmi lesquelles l'on trouve la ville impériale de Saint-Gall, les Trois Liges Grises, aujourd'hui le canton des Grisons, le prince-évêque de Sion qui domine l'actuel canton du Valais, les villes de Rottweil, de Bienne et de Mulhouse, le Prince-évêque de Bâle, la principauté de Neuchâtel et enfin la République de Genève. Ainsi, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les 13 cantons et leurs alliés couvrent pratiquement les frontières de la Suisse moderne.

## Entre le Moyen Âge et l'Époque moderne

### 1450 - Fin de l'ouverture, début du mythe

La guerre de Zurich entre 1440 et 1550 oppose la ville impériale au reste des Confédérés, Schwyz à leur tête. Par le traité de paix de 1450, Zurich doit renoncer à ses projets d'expansion et notamment à son alliance avec son suzerain, l'empereur Frédéric III. *A posteriori* et vue de Suisse centrale, cette alliance légitime est réinterprétée comme une trahison de Zurich envers ses obligations confédérales. C'est donc seulement dans la perspective de la Suisse centrale de 1450 que les voisins Habsbourgeois, jusque-là adversaires occasionnels, mais aussi partenaires réguliers, deviennent un « ennemi héréditaire » historique des Confédérés. Parallèlement, l'émergence graduelle, et pas toujours cohérente, du réseau d'alliances confédérées est réinterprétée en une fédération dont le dessein a toujours été de lutter contre la tyrannie habsbourgeoise. Cette conception se cristallise vers 1474, de nouveau en Suisse centrale quand la légende de la libération est inventée dans le Livre blanc de Sarnen : Guillaume Tell et sa pomme, le serment d'alliance des trois cantons primitifs sur le Grütli et la destruction des châteaux habsbourgeois.

### 1499 – Guerre de Souabe et fidélité envers l'Empire

Dans les guerres de Bourgogne (1474-1477), les carrés compacts des confédérés écrasent Charles le Téméraire et sa fameuse armée de chevaliers, rendant un fier service à Louis XI. La « guerre de Souabe » qui s'ensuit en 1499 est appelée « guerre suisse » au nord du Rhin, indiquant clairement qu'elle scelle le partage de l'ancien duché de Souabe, au centre duquel se trouvent Constance et son lac. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie nationale fixe le début de « l'indépendance de facto » de la Suisse vis-à-vis de l'Empire à la guerre de Souabe. Or c'est l'inverse qui est vrai : l'État et les droits seigneuriaux des cantons confédérés reposent sur des privilèges accordés par les rois allemands, raison pour laquelle une aigle couronnée trône sur certaines armoiries cantonales jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Confédérés continuent à se définir comme des piliers de l'ancien système impérial, mais ne participent plus aux efforts de développement des structures étatiques à l'échelon impérial.

### 1515 – Défaite de Marignan

Il est assez inconcevable pour des Français qu'un pays puisse faire d'une défaite militaire, même face à Fran-

çois I<sup>er</sup>, l'une de ses plus importantes dates mémorielles. Cela s'est pourtant produit en Suisse avec la défaite de Marignan. Les troupes confédérées ne participent pas seulement en tant que mercenaires, mais se battent surtout au début de façon à peu près coordonnée et conquièrent le canton actuel du Tessin. Toutefois, en raison de querelles internes et d'un armement obsolète, notamment de l'absence d'une artillerie mobile, les Confédérés sont défaits par François I<sup>er</sup> en septembre 1515. Ce dernier se montre étonnamment libéral avec les vaincus dans le traité de paix perpétuelle de 1516, leur accordant des privilèges commerciaux, pour se garantir en contrepartie l'alliance des mercenaires, régulièrement renouvelée jusqu'en 1777. L'alliance française joue un rôle politique considérable à l'intérieur de la Confédération, parce qu'elle est le seul traité engageant la totalité des cantons. La France s'entremet régulièrement dans les crises intestines, notamment entre les partis confessionnels. Ce fait est pourtant peu présent dans la mémoire nationale que a réinterprété Marignan à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les victoires contre les Habsbourgeois et les Bourguignons et en Italie sont alors interprétées comme une époque héroïque, les prémisses d'une politique de grande puissance. Après Marignan pourtant, les Confédérés auraient tiré la leçon de leur défaite : ne plus jamais chercher l'expansion et rester neutres pour toujours. « Neutres depuis Marignan » est pourtant une devise anachronique, nous y reviendrons.

### 1523 – Réforme et division confessionnelle

Un des soldats de la bataille de Marignan s'appelle Ulrich Zwingli. La catastrophe l'incite à réprouver le mercenariat à l'étranger. Celui-ci est non seulement source de lourdes pertes, mais aussi de décadence morale : le recrutement de troupes va de pair avec la corruption, la richesse rapide débouche sur le luxe et la ripaille. D'abord disciple de Luther et d'Érasme, Zwingli se démarque d'eux et fonde son propre mouvement réformateur. En 1523, le Grand conseil de Zurich – donc une instance séculière et non pas ecclésiastique – décide de réformer l'Église du canton et sa doctrine : les offices, le monachisme, le culte des saints et la vénération des icônes sont supprimés et remplacés par la liturgie de la parole avec la communion comme geste symbolique. Les biens ecclésiastiques sont étatisés, et un consistoire séculier se substitue à la juridiction épiscopale. Les cantons de la Suisse centrale et les patriciens de Lucerne, Fribourg et Soleure conservent en revanche la foi de leurs ancêtres, notamment parce qu'ils dépendent économiquement fortement du mercenariat, combattu par Zwingli, tandis que les marchands et artisans des villes corporatives Zurich, Bâle, Schaffhouse ou Saint-Gall ont d'autres sources de revenu et choisissent, avec Berne, la Réforme. La confrontation est inéluctable. La défaite des Réformés et le décès de Zwingli lors de la bataille de Kappel (1531) laissent place à un face-à-face durable avec deux blocs religieux d'une puissance à peu près égale qui se concentrent sur leurs territoires. Dans le camp protestant, suite à l'interprétation contestée de la cène, le Rhin devient une frontière religieuse entre le luthéranisme allemand et les Églises réformées suisses. Ces dernières ne regardent plus vers le Nord, mais se

détournent vers l'Ouest, où Berne arrache le Vaud à la maison de Savoie en 1536 et réforme la population. L'importance des alliés francophones s'accroît avec la Réforme à Neuchâtel et tout particulièrement à Genève, où le Picard Jean Calvin introduit sa doctrine et la discipline ecclésiastique dans les années 1540.

### 1648 – Exemption de l'Empire

Depuis la Réforme, la division confessionnelle a ôté à la Confédération toute capacité d'action sur la scène internationale : participer officiellement à une guerre européenne aurait entraîné la désintégration de cette alliance défensive hétérogène. Mais c'est seulement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que cette limitation, fille de la nécessité, est légitimée par l'argument de la neutralité. Dans la paix de Westphalie, qui met un terme à la guerre de Trente Ans, l'empereur accorde « l'exemption » aux Confédérés, les libérant de la juridiction de l'Empire. Formellement, il s'agit encore d'un privilège accordé dans le cadre de l'Empire, mais dans le droit international naissant, il est assimilé à la souveraineté. En 1674, la diète proclame pour la première fois qu'elle est un « État neutre ». La neutralité a été traditionnellement méprisée parce qu'interprétée comme indifférence dans des « guerres justes » (car religieuses) entre le bien et le mal. Dans le droit international, la neutralité devient une position de politique étrangère légitime de la part d'un État souverain. La Suisse s'affranchit ainsi de ses devoirs de fidélité envers l'empereur et l'Empire et peut par conséquent livrer en toute tranquillité sa principale marchandise d'exportation, les mercenaires, à leurs ennemis français qui est le profiteur implicite de cette découverte de la neutralité.

## Vers un État fédéral

### 1798 – Invasion française et État unitaire

Après la Révolution française, les doléances des sujets se multiplient, en particulier dans le Vaud, où ils se rebellent contre les seigneurs bernois. Ces événements arrivent à point nommé pour le Directoire français. Dans la guerre de la deuxième coalition, le Directoire identifie de nombreux adversaires de la République française moderne au sein de la République suisse prémoderne. Début 1798, la France envahit par conséquent la Suisse en promettant la liberté et l'égalité de tous les habitants. Ses troupes renversent les régimes patriciens. La nouvelle République helvétique est un État unitaire, instaurant la souveraineté du peuple et le partage des pouvoirs, le premier gouvernement commun de la Suisse, un Parlement national ainsi que l'égalité devant la loi pour les anciens sujets. Les citoyens francophones et italophones obtiennent les mêmes droits que les Alémaniques. Malgré ces avancées sociopolitiques, la République helvétique reste un mauvais souvenir jusqu'à nos jours, parce que l'État centralisé est perçu comme une importation étrangère, française, qui abolit beaucoup de coutumes. La nostalgie pour les vieux privilèges collectifs dans des petits États, relativement faibles et à la fiscalité réduite, est souvent plus forte que le bonheur ressenti pour un État unitaire moderne garan-



Enlarged crop of a woodcut by Hans Asper (1499 – 1571) of Swiss reformer Huldrych Zwingli (1484 – 1531) crédit wikimediacommons

La défaite des Réformés et le décès de Zwingli lors de la bataille de Kappel (1531) laissent place à deux blocs religieux d'une puissance à peu près égale. Leurs membres se retrouvant également dans des ligues confessionnelles conclues avec des puissances étrangères.

tissant la liberté individuelle.

### 1803 – Napoléon joue les médiateurs

Ces différences provoquent des coups d'État et de guerres civiles entre les fédéralistes et centralistes suisses – on peut établir un certain parallèle avec les Girondins et Jacobins français. En 1803, Napoléon met un terme à la République helvétique et ses troubles en imposant une nouvelle constitution baptisée « Acte de médiation ». Il suspend l'État unitaire, en déclarant que celui-ci contredit l'histoire et la nature du pays, et rend une large autonomie aux cantons. Ainsi, le Corse fonde-t-il le fédéralisme de la Suisse moderne. Il crée de surcroît les cantons dans les frontières qu'ils ont largement conservées aujourd'hui. Aux treize anciens pays s'ajoutent désormais les Grisons, Saint-Gall, l'Argovie, la Thurgovie, le Tessin et le Vaud. Jusque-là, les Grisons ont été une « confédération » souveraine de communautés de vallées. Les cinq autres cantons sont en revanche des créations à partir d'anciens territoires sujets.

Les puissances réunies pour le congrès de Vienne en 1815 décident de consolider la Suisse et d'en faire un État tampon entre la France et l'Autriche. D'une part, le pays obtient sur sa frontière occidentale les pays du Valais, de Neuchâtel et de Genève, depuis longtemps tournés vers lui et qui deviennent désormais des cantons à part entière. La Suisse se voit également octroyer le futur canton du Jura, qui fait partie de celui de Berne jusqu'en 1978. D'autre part, « les puissances signataires de la déclaration de Vienne du 20 mars font, par le présent acte, une reconnaissance formelle et authentique de la neutralité perpétuelle de la Suisse et elles lui garantissent l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire dans ses nouvelles limites. »

### 1848 – Naissance d'un État fédéral

Dans la plupart des cantons, des partisans réactionnaires

de l'ancienne société d'ordres s'imposent après la défaite de Napoléon en 1815. À la suite de la révolution de Juillet 1830, le mouvement libéral s'empare toutefois du pouvoir dans un grand nombre d'entre eux et édicte de nouvelles constitutions cantonales. À l'échelle nationale en revanche, la tentative d'adopter une constitution commune à toute la Suisse échoue. Les conservateurs catholiques comme protestants s'y refusent et défendent la souveraineté des cantons ainsi que le rôle traditionnel des Églises confessionnelles, en particulier en matière d'éducation. Les libéraux radicaux et les catholiques conservateurs ultramontains enveniment à l'envi leur opposition par des provocations et des violations juridiques. Sept cantons catholiques conservateurs finissent par se coaliser. Les libéraux et les radicaux considèrent qu'il s'agit d'une alliance illégale, baptisée Sonderbund, et décident de la dissoudre. La guerre du Sonderbund de 1847 est remportée par le général Guillaume-Henri Dufour, qui se bat pour la majorité libérale qui pour la plupart est protestante. Il ne faut toutefois pas y voir une guerre de confessions, mais une décision politique en faveur d'une nouvelle Constitution étatique de la Suisse, que les libéraux adoptent en 1848. Les révolutions de 1848 à Paris et en Allemagne facilitent la rédaction d'une nouvelle Constitution nationale, grâce à laquelle la révolution libérale est un succès – un cas unique en Europe. Les pierres angulaires de la première Constitution fédérale de septembre 1848 sont en effet toujours en vigueur, notamment la structure fédérale. Les cantons

conservent formellement leur souveraineté et délèguent des compétences à l'État fédéral.

### 1891 – Bloc bourgeois national contre mouvement ouvrier international

Les vainqueurs libéraux et radicaux de la guerre du Sonderbund conservent la majorité absolue au Parlement jusqu'en 1918, et les sept conseillers fédéraux, soit la totalité du gouvernement fédéral, sont en outre pendant longtemps issus de leurs rangs. Leur puissance est pourtant contrecarrée à partir de 1874, quand les catholiques conservateurs et les fédéralistes établissent la démocratie directe avec référendum facultatif et initiative populaire au niveau national. Ils s'opposent ainsi à la prééminence des radicaux qui veulent centraliser diverses compétences cantonales dans les mains de la Confédération. Des compromis deviennent nécessaires, et la réconciliation des adversaires du Sonderbund, libéraux et conservateurs, est scellée symboliquement en 1891. L'organisation de la première fête nationale fait débiter l'histoire de la Suisse avec l'alliance de 1291 signée par les cantons primitifs, une date jusque-là négligée – à juste titre, comme nous l'avons vu. La rétrospective historique des vainqueurs libéraux de 1847 accorde donc aux vaincus de la Suisse centrale le titre le noyau d'une Confédération, depuis toujours démocratique. Toujours en 1891, le premier catholique conservateur entre au

Conseil fédéral. C'est un pas décisif vers le bloc bourgeois, de sorte que le conflit politique opposant les libéraux et les conservateurs se déplace vers un affrontement entre bourgeois et mouvement ouvrier.

## La période contemporaine

### 1918 – Grève générale ou le climax d'une période de crise

La Suisse reste neutre pendant la Première Guerre mondiale. Toutefois, les relations entre les Suisses romands, sympathisants de l'Entente, et les Suisses alémaniques, majoritairement partisans des Empires centraux, sont tendues. Les tensions sociales sont aussi profondes que les conflits entre groupes linguistiques : le coût de la vie fait plus que doubler sous l'effet de l'inflation et les soldats doivent assurer en moyenne 500 jours de service actif sur le mode de l'entraînement prussien, mais sans compensation des pertes de gain, ce qui précipite beaucoup de leurs familles dans la misère. En novembre 1918 est lancé un appel à la grève générale, réclamant notamment le suffrage proportionnel au parlement et la réduction du temps de travail hebdomadaire à 48 heures. Le commandant en chef Ulrich Wille ordonne le déploiement des troupes et met un terme à la grève par la menace de la force.

### 1939 – L'expérience commune contre le national-socialisme

Si la mémoire des crises de 1914 à 1918 reste sombre, la culture mémorielle de la Suisse se distingue fondamentalement de celle des autres pays européens en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale. Avec des connotations positives, elle est assimilée à une période d'unité nationale, qui aurait permis à la nation d'échapper à la catastrophe générale grâce à ses propres vertus dont le principe de la neutralité armée. Le commandant en chef, le général Henri Guisan, est un vaudois très populaire, les conflits entre régions linguistiques, si aigus pendant la Grande Guerre, sont oubliés. Après la défaite de la France, la Suisse, tributaire des importations (charbon, fer, engrais), est encerclée par les puissances fascistes. La Suisse choisit alors une politique protéiforme : la priorité est mise à la fois sur l'indépendance du pays et sur son ravitaillement. En vue d'une dissuasion militaire, les troupes renforcent massivement leurs positions de défense dans les Alpes et autour du « réduit national ». En même temps, l'économie suisse s'intègre dans l'Europe dominée par l'Allemagne où elle poursuit et le profit économique et le plein-emploi afin d'éviter une répétition de la crise sociale de 1918. La solidarité internationale ne compte que peu dans cette urgence nationale : beaucoup de réfugiés juifs sont refoulés à la frontière.

On s'est souvent demandé pourquoi la Suisse est le seul voisin de l'Allemagne non envahi par Hitler. La réponse ne peut pas être définitive, car cette décision dépend *in fine* d'Hitler lui-même, dont le comportement a souvent été irrationnel et qui ne s'est jamais exprimé clairement sur cette

*La Suisse reste neutre pendant la Première Guerre mondiale. Toutefois, les relations entre les Suisses romands, sympathisants de l'Entente, et les Suisses alémaniques, majoritairement partisans des Empires centraux, sont tendues.*



@ Bumble Dee

Dans les années d'après-guerre, la perspective suisse reste fixée sur sa propre défense militaire et spirituelle, en partie à cause des privations subies par la soi-disant « génération du service militaire actif ».

question. Il méprise la Suisse « abcès de l'Europe », mais son racisme suggère qu'il ne souhaite pas forcément venir à bout par la violence d'un peuple germanophone insignifiant.

### 1989 – Désorientation dans une Europe pacifiée

En Suisse aussi, la Chute du mur ébranle les certitudes de la Guerre froide. Neutre sur la scène étrangère, mais quasi unanimement anticommuniste, la Suisse est considérée jusque-là comme un refuge de stabilité et de prospérité. La composition, pratiquement inchangée depuis 1943, des partis au Conseil fédéral (d'où le qualificatif de « formule magique ») et le plein-emploi depuis des décennies en sont l'incarnation. On abolit en revanche en 1971 une autre particularité de la Suisse, qui n'aurait pu signer la Convention européenne des droits de l'homme sans accorder le droit de vote aux femmes, refusé plusieurs fois avant ce référendum décisif. En dépit de quelques crises économiques, lot de toutes les sociétés modernes, l'histoire de la Suisse peut se raconter aujourd'hui encore comme celle d'un succès, aussi parce que le pays a comparativement bien résisté à la crise financière de 2008. Comme le montre la pandémie à partir de 2020, la guerre russe contre l'Ukraine ou bien la faillite imminente du Crédit Suisse en 2023 et son rachat par l'UBS, les défis de la mondialisation restent pourtant considérables. Les nationaux conservateurs, en Suisse comme ailleurs, imputeraient alors la responsabilité de ce genre de crises non pas à leur propre pays, mais à une longue chaîne de complots étrangers, afin de trouver le salut dans un isolement politique devenu impossible au XXI<sup>e</sup> siècle.

THOMAS MAISSEN